



20 centimes par ligne.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
En N° 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ALLEMAGNE.

On écrit de Francfort-sur-Mein, 5 mai :
« Le comte Camille de Louvaincourt, secrétaire de la légation belge à Vienne, et le vicomte Vilain XIII, attaché à la même légation, sont toujours ici, où ils attendent de jour en jour l'ordre de retourner à Vienne. Ils ont dîné, il y a quelques jours, chez le comte de Grünne, ambassadeur hollandais près de la haute diète germanique. On ignore encore qui la Belgique nommera ambassadeur à Francfort.
On s'attend au retour du comte de Münch Bellinghausen avant la prochaine séance de la diète.
— On écrit de Darmstadt, le 25 avril :
« Non-seulement la seconde chambre de nos états, mais aussi la première, s'est occupée des affaires du Hanovre. Le député Glanbrecht a fait une motion pour le rétablissement de la constitution de 1833, si illégalement abolie par le roi Ernest-Auguste, et a été fortement appuyé par l'ancien envoyé à la diète de Francfort, le ministre-d'état baron Gagern. Ce dernier a non-seulement pris la défense de cette constitution, mais a établi le droit des états-généraux de la Hesse d'intervenir et d'adresser à ce sujet une pétition au grand-duc. Selon les nouvelles de Calsrude, les états-généraux du grand-duché de Bade se proposent de suivre la même marche; dès qu'il s'agira de la nationalité allemande ou des intérêts des pays qui jouissent d'une constitution, on pense bien qu'il n'y aura point de divergence dans les opinions des représentants du peuple. »

ANGLETERRE. — Londres, le 6 mai.

La reine a reçu samedi dernier avec une grande solennité le grand duc héréditaire de Russie et le prince Henri des Pays-Bas, au palais de Buckingham.
S. A. I. est arrivée au palais dans une des voitures de la Reine, accompagné du lord de service, lord Torrington, du comte Pozzo di Borgo et du comte Orloff. Deux carrosses de la cour et le carrosse de l'ambassadeur de Russie suivaient, renfermant dix personnes de la suite du grand-duc. Le prince des Pays-Bas est arrivé dans une voiture de la cour, accompagné du chargé d'affaires des Pays-Bas, baron Bentinck et d'un attaché. Le grand-duc héréditaire de Russie et le prince Henri des Pays-Bas ont été introduits par le vicomte Palmerston dans le cabinet de S. M. La reine est entrée après cela au cercle où les personnes de la suite de LL. AA. R. et I. lui ont été présentées. Le grand-duc et le prince des Pays-Bas se sont rendus alors dans les appartements de la duchesse de Kent, à laquelle ils ont été aussi présentés. Il y a eu samedi un grand dîner à la cour auquel assistaient la duchesse de Kent, le grand-duc de Russie, le prince Henri des Pays-Bas, le comte Pozzo di Borgo, le baron Bentinck, le comte Orloff, le duc d'Argyle, la marquise de Landsowne, le marquis et la marquise de Nornamby et plusieurs autres personnages. Le grand-duc et le prince des Pays-Bas ont été présentés samedi au duc et à la duchesse de Cambridge, à la princesse Augusta et à la duchesse de Gloucester.
— Le président de la Chambre des Communes annoncera dans la séance de ce soir que le mauvais état de sa santé l'oblige à résigner la présidence.

FRANCE. — Paris, le 8 Mai.

Les journaux de l'opposition continuent à entretenir leurs lecteurs de la crise commerciale; ils ne tarissent pas sur ce sujet : on dirait qu'ils ressentent, nous ne savons quelle mauvaise joie, en prédisant un désastre public. Si les choses avaient ce degré de gravité, peut-être serait-il sage, utile, digne de bons citoyens, de ne pas irriter la plaie en la découvrant; mais heureusement les journaux de l'opposition, sur ce sujet comme sur bien d'autres, sont très loin de la vérité. A bien dire, la crise commerciale n'existe pas. C'est encore là une des tristes inventions de la presse révolutionnaire qui a pour habitude de dénaturer les faits, de les grossir et de les attribuer à toute autre cause que celle qui les a produits.
Il y a aujourd'hui gêne et malaise dans les affaires, nous ne prétendons pas le nier; mais ce qui se passe, ne ressemble nul-

lement à une crise. L'ébranlement qui s'est fait sentir dans plusieurs entreprises industrielles, et en particulier dans celles des chemins de fer, a eu son contre-coup. Les pertes éprouvées par les compagnies concessionnaires se sont fait sentir de proche en proche. Cela était inévitable et il faut être de l'opposition pour vouloir engager la question politique dans des spéculations aussi purement commerciales. Quel ministère aurait pu empêcher ces compagnies de laisser tomber à bas prix leurs actions? Comment le gouvernement pouvait-il empêcher que cela produisit quelque désordre dans le mouvement commercial?

La question des sucres, toujours en suspens, arrête aussi beaucoup d'entreprises et entrave un assez grand nombre d'intérêts. Mais, d'une souffrance qui n'affecte qu'un certain nombre de capitaux, à une crise générale et universelle, la différence est grande et les journaux de l'opposition le savent bien.
Aucun d'eux n'ignore non plus qu'après deux ou trois années de prospérité croissantes, il y a toujours en France un point d'arrêt qui suscite quelques embarras momentanés. Ce fait qui s'est déjà reproduit plusieurs fois, se manifeste aujourd'hui, mais encore un coup, ce n'est point là une crise.

Sait-on dans quel but ces bruits d'une crise commerciale ont été répandus par les journaux de l'opposition? Dans un intérêt tout politique, dans un intérêt de parti. Pour faire naître un danger de plus dans le pays, ils ont supposé que ce danger existait. Ils ont profité de quelques faits isolés pour crier bien haut que tout était perdu; ils savaient que les hommes timides et crédules ne manqueraient pas de se prendre au piège, et qu'une panique véritable viendrait alors se joindre à quelques embarras réels. Chaque fois que leurs espérances politiques ont paru sur le point de s'accomplir, ils ont été les premiers à dire que tout se calmait et que la crise commerciale était finie.

Eh mon Dieu! se figure-t-on que le commerce sérieux se mette beaucoup en peine des déclamations des journaux? Les hommes d'affaires ont l'esprit positif; ils en savent toujours assez long pour ne consulter que les faits et pour laisser les vaines paroles à la crédulité des oisifs. Supposez qu'il survienne des circonstances graves, quelque crise commerciale à l'intérieur, quelque menace de guerre, quelque manifestation séditieuse, le commerce s'inquiétera soyez en sûr. Il s'est préoccupé de la guerre dont le différend hollandais-belge pouvait être cause; il a toujours redouté les bruits d'intervention; les opérations de la banque belge ne le laissent pas indifférent; mais ne croyez pas que des hommes positifs aillent engager leur fortune sur la foi de quelques articles de journaux.

D'ailleurs, s'il existait une crise commerciale, à qui devrait-on s'en prendre? Qui en serait l'auteur? Qui l'aurait produite? N'est-ce pas la coalition? Il y a un an, le pays était calme et prospère; quelques ambitions ont tout bouleversé. Elles ont ébranlé la constitution, mis en doute l'avenir et agité le présent. Les populations ne demandent qu'à vivre paisibles et livrées à de pacifiques travaux. Le ministère du 15 avril répondait merveilleusement à cette tendance des esprits; mais cela ne faisait pas le compte de M. Thiers, de M. Berryer, de M. Garnier-Pagès, de M. Duvergier de Hauranne, de tout ceux enfin dont la coupable conduite est la seule cause de la crise gouvernementale qui fatigue et tourmente le pays. Plusieurs des mêmes hommes qui avaient énergiquement comprimé l'émeute des rues n'ont pas rougi de donner la main aux factions et d'organiser une émeute dans le parlement pour escalader le pouvoir.

Voilà le mal véritable, voilà le danger bien réel, mal qui dure encore, danger dont nous ne sommes pas près de sortir. Qui peut savoir quand la crise gouvernementale aura un terme? Personne au monde; car les passions mauvaises, tout en s'en plaignant se croient intéressées à l'entretenir. Si la crise commerciale, qui n'existe pas aujourd'hui, venait malheureusement à éclater, alors nous n'hésiterions pas à en voir la cause première dans le désordre gouvernemental, dans l'anarchie des pouvoirs, et nous dirions à la coalition, vous seule avez à répondre de cela devant le pays.

— Nous apprenons, dit la Presse, que de vives et infructueuses instances ont été faites auprès de M. le maréchal Gérard, pour le déterminer à accepter la présidence d'un cabinet dont M. Thiers et ses amis feraient partie; M. le maréchal Gérard a répondu que l'état de sa santé ne lui permettrait absolument pas

d'accepter la proposition qui lui était faite, et qu'il serait superflu d'insister.

— On avait annoncé que M. Corbière, de Perpignan, avait été arrêté, et était amené à Paris comme impliqué dans plusieurs affaires, et notamment dans un complot contre la vie du roi. Il ne s'agit plus maintenant que d'une distribution d'exemplaires du Moniteur Républicain. M. Zangiacoï avait conclu à la mise hors de cause de M. Corbière; mais la chambre des mises en accusation en a décidé autrement; M. Corbière sera compris dans le procès dit du Moniteur Républicain.

— Hier ont eut lieu à St-Roch les obsèques du célèbre compositeur Paër. Une foule considérable, où l'on remarquait les professeurs du Conservatoire, un grand nombre d'artistes et une députation de l'Institut, était venue lui rendre les derniers devoirs. Une messe en musique a été admirablement exécutée par les premiers artistes de la capitale.

Paër (Ferdinand) était né à Palerme en 1771. Il avait été compositeur et directeur de la musique particulière de l'empereur et maître de chant de l'impératrice Marie-Louise. Auteur de nombreux opéras italiens, il n'a écrit que deux ouvrages pour la scène française, le Maître-de-Chapelle et un Caprice de Femme.

— Des chefs d'ateliers des premières maisons industrielles de la capitale sont partis hier en grand nombre pour le Havre, où ils vont s'embarquer pour St-Petersbourg. Le gouvernement russe a tout fait pour les engager à quitter la France.

— Voici l'extrait d'une lettre arrivée à Toulon par le bateau le Cocyle :

« Du camp de Kara-Mustapha (province d'Alger) le 24.
» Toutes les tribus de l'est de la Mitidja sont en mouvement, et l'on s'attend à une reprise d'hostilités; il nous arrive à chaque instant des ordres d'Alger. On a reçu avis que les Arabes de la montagne se proposent de venir faire un razia sur les tribus alliées. Tout prend un aspect guerrier, et il paraît que le maréchal lui-même ne serait pas fâché d'avoir l'occasion de rompre le fameux traité de la Tafna, qui n'a pu être considéré, d'ailleurs, que comme une trêve. Sans cela son expédition du Hamza ne pourra avoir lieu, car il paraît que le gouvernement a accepté l'ultimatum d'Abd-el-Kader.
» Les camps de la plaine ont ordre de se tenir sur leurs gardes, et en ce moment tout le monde est à son poste.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Madrid, 30 avril.

La garde nationale de Madrid a présenté une députation pour se plaindre de ce que la guerre civile se perpétue malgré tous les sacrifices en hommes et en argent faits par le pays. La représentation signale comme une cause de l'anarchie qui règne partout en Espagne, la non-exécution de la Constitution de 1837, la mauvaise administration de la justice.

« Un gouvernement juste et énergique, poursuivent les auteurs de la représentation, s'est posé de la manière la plus solennelle. Cependant les ordres du gouvernement de V. M. sont scandaleusement méprisés par les hommes qui devraient prêter main-forte à leur exécution. On n'a pas assez de fermeté pour châtier ceux qui enfreignent leur devoir quand ils sont riches et influents, ni pour protéger le faible lorsqu'il emploie le secours de ceux qui ne connaissent d'autre loi que leur volonté et leurs passions.

« Cet état de choses, aussi illégal que violent, ne saurait se prolonger. Les causes naturelles et les vicissitudes du sort ne suffisent pas pour expliquer ce qui arrive. Des causes occultes, que tous les bons Espagnols pressentent, exercent sans aucun doute une influence pernicieuse sur les événements, et il y a de justes raisons de craindre qu'elles ne nous conduisent rapidement, par l'impéritie ou la malveillance, au renversement des institutions libérales sans lesquelles le trône de votre auguste fille ne peut subsister.

« Pour mettre un terme à une situation si pénible, il faut une impulsion vigoureuse qui nous fasse sortir du sentier tortueux dans lequel on nous conduit, et le salut du trône et de la patrie rend cette mesure indispensable. La milice de Madrid l'attend de V. M. : car elle peut, en faisant usage de sa prérogative, s'en-

Feuilleton.

MEMOIRES D'UN FAT.

LE PLUS BEAU JOUR DE LA VIE.

Je venais d'achever mes études et de sortir de pension; je me trouvais à cette époque critique de la vie où il faut choisir un chemin pour entrer dans le monde. Je n'avais d'autre parent qu'un oncle, nommé M. Lambert, qui était mon tuteur. M. Lambert, homme froid, prudent, réservé, boutonné jusqu'au menton, ne m'avait jamais rien dit de ma position ni de mon avenir; singulier original que ce M. Lambert! Il ne parlait jamais que par interjections, monosyllabes et demi-mots. La tourmente révolutionnaire l'avait frappé de cette espèce de mutisme, et sa phrase n'allait jamais jusqu'au verbe. Un verbe mal interprété pouvait le conduire à l'échafaud. Cependant le temps de la terreur était passé, le directoire régnait et la sécurité commençait à renaître. M. Lambert comprit sans doute qu'il pouvait reprendre la parole; car un jour, le 15 floréal, il me fit appeler et me tint le discours suivant :

— Mon cher neveu, vous voilà arrivé à l'âge des passions et de la raison. Vous avez dix-neuf ans, vous êtes un homme et vous pouvez vous conduire vous-même. En attendant votre majorité vous avez le droit de vous faire émanciper, et je me garderais bien de vous contester ce privilège. Ma responsabilité de tuteur s'arrête ici, car la contrainte ne serait plus de raison, et vous vous moqueriez de mon autorité. Je vous mets donc la bride sur le cou. Je crois avoir rempli mon mandat en conscience; je vous ai fait donner une brillante éducation; je vous ai protégé dans les temps affreux que nous venons de traverser; j'ai soigneusement éloigné de vous les mauvais exemples et les mauvais conseils, et je vous livre à la société saine de corps et d'esprit. Quant à votre fortune, voilà mes comptes, examinez-les,

vous verrez qu'ils sont en règle, et que votre héritage a prospéré entre mes mains...

M. Lambert n'en avait pas tant dit depuis le serment du jeu de paume; j'étais stupéfait d'étonnement et de satisfaction. Je compris tout de suite le bonheur d'être libre et mon maître; quand mon tuteur parla de ma fortune, je devins profondément attentif. J'ignorais absolument cet article. Etait-je riche ou pauvre? Je n'en savais exactement rien. M. Lambert continua :

— Votre père, dont voici le testament, vous a laissé tout son bien, montant à quinze cents livres de rente.

— C'est bien peu, pensai-je.

— Quinze cents livres de rente, produit d'une ferme située en Normandie.

— Il faudra donc que je me fasse fermier?..

— Votre mère vous a laissé, comme vous le verrez d'après ce papier, douze mille francs de revenu en maisons sises tant à Paris qu'à Joigny, sa ville natale.

— Douze mille francs! Je suis donc riche!

— De plus, et comme le produit de ses propriétés allait bien au-delà de ce qui était nécessaire aux frais de votre éducation, avec le surplus des intérêts j'ai grossi le capital et arrondi votre fortune qui se monte aujourd'hui à vingt bonnes milles livres de rente.

— Vingt mille livres de rentes!...

Et je sautai de joie en battant des mains.

— Vous avez raison de vous réjouir, continua froidement M. Lambert, la fortune est ce qu'il y a de plus désirable en ce monde; c'est la meilleure garantie du bonheur. Les philosophes ont beau faire de grandes phrases, et se draper de leur manteau brodé de sentences, la vertu est une belle chose sans doute, la paix de la conscience est un trésor; mais l'argent est le souverain dispensateur de toute joie et de toute félicité. Soyez donc heureux, mon cher neveu, et faites bon emploi de ces biens dont vous devenez le maître dès ce moment.

Libre et riche! Dix-neuf ans et vingt mille livres de rente!... Alors il me sembla qu'une nouvelle existence s'ouvrait devant moi; mon ame s'épanouit, mon intelligence s'illumina; je sentis se décupler les forces de mon être et les idées de mon esprit. Jusques-là j'avais été un enfant simple et timide, livré à l'étude, plein de candeur et d'innocence; je devins tout à coup un jeune homme ardent et passionné.

Mon oncle m'avait dit :

— Vous êtes ici chez vous; je vous cède cet appartement; vous trouverez dans le secrétaire dont voici la clé un quartier de vos rentes.

Dès que je fus seul, j'ouvris le secrétaire; je pris une poignée d'or et je sortis.

Il me sembla que Paris avait un aspect nouveau, comme si je le revoyais après un long voyage; je fis une délicieuse promenade sur les boulevards, en me disant :

— Tout ceci est à moi; je puis acheter tout ce que l'on vend dans ces boutiques; je puis avoir ces voitures et ces chevaux qui passent, car je suis riche et maître de faire tout ce qui me plaît!

Le premier usage que je fis de ma fortune fut d'acheter un bel habit, le plus bel habit que je pus trouver chez le plus célèbre tailleur du Palais-Egalité!

II. — LA PREMIÈRE AVENTURE.

C'était l'époque où la société, après avoir échappé à une crise terrible, se lançait avec ivresse dans une existence nouvelle, jouissait avec ardeur de sa sécurité, et ne songeait qu'à réparer le temps perdu pour les plaisirs. Paris offrait alors un spectacle curieux! La vie élégante cherchait à se reconstituer, et Dieu sait avec quelle maladresse et quel aplomb on travaillait à cette œuvre difficile! Le présent évoquait à grand-peine les souvenirs du passé, souvenirs noyés dans le sang. Les éléments les plus hétérogènes se ressemblaient pour composer la bonne et la belle société. On essayait des modes étranges et des mœurs plus étranges encore. C'était une mêlée, un désordre, une confusion, dont rien aujourd'hui ne saurait donner une idée.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 8 MAI 1859.
Naiissances : 6 garçons, 5 filles.

Mariages 4, savoir :
Henri Joseph Paulus, menuisier, sur Avroy, et Marie Anne Josephine Malpas, sans profession, sur la Fontaine.

Décès : 5 garçons, 2 filles, 3 hommes, 2 femmes, savoir :

Jean Baptiste Jottay, négociant, âgé de 85 ans, faubourg Ste.-Walburge, époux de Marie Jne. Julie Dewandre.

PENSIONS.

Le Directeur du trésor dans la province de Liège informe les intéressés que le paiement des pensions à charge de l'état pour le premier trimestre 1859, sera ouvert à son bureau, à dater du 15 mai courant, et celles à charge de la caisse de retraite pour le même trimestre le 27 du même mois.

ANNONCES.

On désire TROUVER UNE DAME pouvant donner des LECONS de Langue Française et de Calcul. S'adresser au bureau de cette feuille. 579

DES APPRENTIS TYPOGRAPHES peuvent se présenter au bureau de cette feuille.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MM. JEUNEHOMME FRÈRES, imprimeurs à Liège, ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent de transférer leur domicile QUAI DE LA SAUVENIÈRE (place du Spectacle), n. 10.

Les mêmes impriment toute espèce d'ouvrages tels que tableaux, lettres et billets mortuaires, circulaires, factures, ouvrages de ville, registres, réglures, etc., etc.

A VENDRE

DE LA MAIN A LA MAIN,

DES PROPRIÉTÉS,

Situées dans le canton de DALHEM, affermées par BAIL public au prix de 1455 frs. 45 cent. annuellement.

S'adresser en l'étude du notaire FLECHET, à Warsage, par lettres affranchies. 590

A LOUER,

RUE DE L'UNIVERSITÉ ET RUE VINAVE D'ILE D'ILE,

dans les grands bâtiments du Passage Lemonnier,

SIX BEAUX ET VASTES

APPARTEMENTS INDEPENDANS

composés de huit et dix pièces avec cuisine au même niveau, deux espèces d'eau et autres accessoires indispensables à un ménage.

S'adresser rue de l'Université, n° 19. 591

étude de M. Coppyn,

Notaire à Bruxelles, et de

M. VANDAM, notaire à Charleroi.

VENTE DU BOIS

DIT LE

BOIS DU ROI,

Situé sous la commune de BIESMES.

Les notaires COPPIN, de Bruxelles et VANDAM, de Charleroi, EXPOSERONT PUBLIQUÉMENT EN VENTE, en 4 LOTS, puis en masse, le

FONDS ET LA SUPERFICIE

DU

BOIS dit du ROI,

contenant 295 hectares, situé sous la commune de Biesmes, province de Namur, près de l'établissement de Gougnes à 2 lieues de Charleroi.

Le bois, l'un des plus beaux des environs de Charleroi et des plus avantageux, par sa situation près des grands établissements bouilliers, offre les plus grandes facilités pour son exploitation par la chaussée partant de Chatelet; des coupes d'une grande valeur sont à faire, le sol en grande partie est propre à la culture.

La VENTE aura lieu en une seule séance à l'hôtel des PAYS-BAS, à Charleroi, le JEUDI 16 MAI 1859, à dix heures du matin.

S'adresser pour le plan et les conditions, en l'étude desdits notaires COPPIN, rue de Ruysbroeck, à Bruxelles, et VANDAM à Charleroi. 540

A vendre ou à louer, POUR EN JOUIR PRÉSENTEMENT, UNE BELLE ET

GRANDE MAISON,

au centre de la ville, avec remise et écurie si on le désire.

Derrière cette maison se trouvent deux vastes corps de bâtiments avec grande cour au milieu, propres à toute espèce de fabrique ou industrie.

Cette maison, ainsi que les deux bâtiments derrière sont tout-à-fait indépendans l'un de l'autre; ils sont à vendre ou à louer ensemble ou séparément, au gré des amateurs.

Il sera accordé des facilités pour le paiement.

S'adresser à M. le notaire MOXHON, rue Hors-Château, n° 482.

NAVIGATION

Vapeur de la Meuse.



L'ADMINISTRATION a l'honneur d'informer le public qu'à DATER DU 1er MAI, elle se trouve forcée par suite du paiement des barrières, dont l'avaient exemptés les provinces, de renoncer au transport des marchandises, elle ne prendra désormais sur ses bateaux que le bagage des voyageurs, elle prévient en outre qu'à dater de cette époque, les DÉPARTS AURONT LIEU comme suit :

De LIÈGE pour NAMUR à 6 et 11 heures du matin. De NAMUR » LIEGE à 6 du matin et 5 h. après-midi. De HUY » LIEGE à 8 h. du matin et 5 h. après-midi. De HUY » NAMUR à 10 h. du matin et 5 h. après-midi.

Ce double départ procurera l'avantage de pouvoir se rendre à Huy, Andennes et Namur, et de revenir le même jour à Liège. 518

A VENDRE ou à ÉCHANGER contre BIENS-FONDS, une GRANDE et BELLE MAISON, avec une DISTILLERIE neuve achalandée. S'adresser au n° 660, rue Féronstrée. 55

VENTE

D'UN

BEAU MOBILIER

POUR CAUSE DE DEPART.

Le VENDREDI et le SAMEDI 10 et 11 MAI 1859,

à deux heures de relevée,

IL SERA PROCÉDÉ

Par le ministère du notaire GILKINET, en la maison sise à Liège, rue Mont-St.-Martin, n° 50-659,

A LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'UN MOBILIER,

Consistant principalement en chaises bourrées, canapés, fauteuils, secrétaire, tables, armoires, commodes, porcelaine, cristaux, belles glaces, pendule, literies, batterie de cuisine et autres objets dont le détail serait trop long.

Il sera aussi vendu le second jour, 3 à 400 bouteilles de vin de Bourgogne de 1re qualité, des années 1825, 1827 et 1854.

Plus une bibliothèque contenant entr'autres divers ouvrages de religion et notamment la collection de l'Ami de la Religion et du Roi depuis 1815 jusqu'en 1857.

ARGENT COMPTANT. 575

Migraine et Surdité.

On lit dans les journaux de Paris : M. V. Chartier, rentière à la Ferté-sous-Jouarre (Seine et Marne); M. Matras, propriétaire à Bussy (Aisne); Delouis, le mari employé chez le roi, rue de Sévres 58, migrainiques au dernier degré; Madame Claude mère, rue du Puits 7; le colonel Mérat, rue Gaudot-Mauroy 58; la fille de chambre de M. Hurel, rue de Babylone 27; Bonché à Seroy, près Sens, etc., atteints de surdité des plus invétérées, viennent encore d'être guéris par le traitement du docteur MÈNE (Maurice). Sa brochure, 5e édition, contient ses découvertes et les documents pour se guérir soi-même de l'une et de l'autre affection. Prix de cet ouvrage : 1 fr. 65 c. Dépôt chez M. V. GILLON, à Liège; MILLS, rue Verte 7, à Bruxelles.

SOCIÉTÉ ANONYME

POUR LA

FILATURE DU LIN

A LA MÉCANIQUE,

ÉTABLIE A MALINES.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que le HUITIEME VERSEMENT de cent francs par action, devra être effectué le 15 mai prochain, entre dix et deux heures, soit chez M. l'administrateur Frédéric DE SAUVAGE, rue Féronstrée, à Liège, soit chez le soussigné.

MM. les actionnaires sont aussi prévenus, que les certificats de dépôts de titres, pour constater le droit d'être membre de l'assemblée générale qui aura lieu le 5 juin, à onze heures du matin, seront délivrés, soit par M. Frédéric de Sauvage susdit, soit par l'administrateur gérant.

Bruxelles, 27 avril 1859.

DE LA COURT,

134, Chaussée de Laeken.

En charge à Anvers, CHEZ M. H. SERIGIERS. POUR RIO-JANEIRO.



Le navire belge goelette neuve INDUSTRIEL, doublé et chevillé en cuivre, pour partir fin mai.

POUR CONSTANTINOPLE.

Le navire belge LA BRUXELLOISE, pour partir fin avril.

POUR MONTÉVIDÉO ET BUÉNOS-AYRES.

Le navire belge barque neuve le NATIONAL, doublé et chevillé en cuivre, pour partir fin mai. S'il n'y avait pas assez de marchandises, le navire toucherait à Mayo.

Tous ces navires, d'une marche supérieure, prendront fret et passagers.

S'adresser pour plus amples informations à M. H. SERIGIERS, consignataire à Anvers.

BOURSES.

PARIS, LE 7 MAI.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries like 5 p. c., 4 p. c., 5 p. c., Act. de la Banque, Oh. de la v. de Par., Emp. belge, Soc. générale, B. de Belg., Mutualité, Act. Réunies, B. c. d'Anvers, Dette active, Passive, Emp. romain, Naples, Empr. port. 5 p. c.

LONDRES, LE 6 AVRIL.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries like 5 1/2 consolidés, BELGE 1852, Hol. Dette active, Portug. 5 p. c., Id. 5 p. c., Esp. Emp. 1854, Différées, Passives, Russe, Brésil, Mexicains 5 p. c.

AMSTERDAM, LE 8 MAI.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries like Dette active, 5 p. c., Billet de chang., Synd. d'am., 5 1/2 1/2, Soc. de Commerce, Ch. de fer. d'Amst., de Rotterdam, Prusse L. 1852, Autriche. Métall., Brésil. Emp., Espagne. Ardoin., D. diff. 1850, 1855, Passive, Portugal. E. 5 1/2, Naples. Cert. Fal., Russe. H. et Comp., 1828-1820, C. c. Hope, Ins. gr. liv., Pologne. L. 500 fl.

ANVERS, LE 8 MAI.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries like Anvers. Dette act., Dette diff., Emp. de 48 milli., de 50 milli., Hollande. Det. act., Rente rem., Autriche. Métall., Lots de fl. 100., fl. 250., fl. 500., Polog. Lots fl. 500., fl. 500., Brésil. E. L. 1854, Espagne. Ardoin., Dette passive 1854., différée., Danemar. E. Not., Dito à L.

CHANGES.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries like Amsterd. C. jours, Id. 2 mois, Rotterd. C. jours, Id. 2 mois, Paris. C. jours, Id. 2 mois, Londres. C. jours, Id. 2 mois, Francfort. C. jours, Id. 5 mois, Bruxelles et Gand.

BULLETIN DE BOURSE.

Le cours des obligations ardoin a légèrement fléchi sur celui d'hier, malgré une reprise de Paris de 1/8 0/0. Ouvert à 19 5/16, on finit 19 1/4 P. 5/16 A comptant et 19 1/8 P au 15 courant. Les primes étaient offertes de 19 5/8 à 1/2 P à un mois. Fonds belges et actions sans affaires aux cours cotés.

BOURSE DU 9 MAI.

(Il n'y a pas eu de cote officielle aujourd'hui.)

BULLETIN DE BOURSE.

La rente espagnole a été négociée de 18 7/8 à 5/4 pour rester 7/8 A avec peu d'affaires. On parlait de changement de ministère en Angleterre. C'est ce qui a donné lieu à cette faiblesse. Rien en autres fonds.

BRUXELLES, LE 8 MAI.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries like Dette active 2 1/2, Emp. Rothschild., Fin courant., Emp. de 50 milli., Id. de 57 mil., Emp. de 1852 (4), Act. de la Soc. G., Emp. de Paris., S. de Comm. de c., B. de Belgique., C. de S. et Oise., Hauts-Fourneaux., Banque Foncière., Idem., Flenu., Hornu., Sclessin., Soc. Nationale., Levant du Flenu., Ougrée., Sars-Longscham., Chemin de Fer., Vennes., St-Léonard., Chatelneau., Verrières., Betteraves., Verr. de Charl., L'Espérance., Brasseries., Tapis., Fer d'Ougrée., Mutualité., S. C. Bruges., Monceaux., Act. Réunies., Bourgeois., Houyoux., Papeterie., Lis de Fer., Luxembourgeoise., Civiè., Herve., Ch. de Fer de Col., Ch. de B., M. et B., Asphalt., Holl. Dette active., Losrenten inscrit., Autriche. Métalliq., Naples. C. Falcon., Espagne. Ardoin., Fin courant., Prime un mois., Différée de 1850., Idem de 1855., Passives., Brésil. E. de Roth., Rome. E. de 1854.

VIENNE, LE 29 AVRIL.

Métalliques 5 p. c., 497 1/5. — Actions de la Banque 1518.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 8 MAI.

Le brick norvégien Neptunes, v. de Gothenbourg, ch. de bois. Le pleyt belge den Ruppel, v. d'Amsterdam, ch. de div. march. Le pleyt belge Dry Gebroeders, v. de Rotterdam, ch. de div. march.

DU 9.

Le brick belge Hirondele, v. de New-York, ch. de div. march. Le brick prussien Beyde Brudere, v. de Stettin, ch. de froment. Le brick prussien Louisa, v. de Stettin, ch. de froment. La barque prussienne Achilles, v. de Memel, ch. de bois. Le pleyt belge Nooty Gedagt, v. de Rotterdam, ch. de div. march. Le koff hanovrien Aelous, v. de Bremen, ch. de div. march. Le koff hanovrien die Hoffnung, v. d'Emden, ch. d'orge et tabac. Le koff hanovrien die Hoffnung, v. de C..., ch. de céréales.

Imprimerie de J.-B. Noesen,

rue du Pot-d'Or, à Liège, n° 632.